

DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
Département SPE de Loire-Atlantique

Affaire suivie par : Rodrigue LETORT
Tél : 02.49.10.41.80
Courriel : ars-dt44-spe@ars.sante.fr

Le Responsable du département

à

Monsieur le Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de Loire Atlantique
Direction des coordinations de politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et
foncières

Nantes, le **28 JAN. 2020**

- Objet** : Avis sur les compléments de la demande d'autorisation environnementale unique du projet de parc éolien de la Coutancière situé sur la commune de Grand-Auverné.
- Copie** : Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Unité territoriale de Loire-Atlantique.

Par courriel du 22 janvier 2020, vous avez sollicité mon avis (contribution à la recevabilité, avis conclusif et tout élément d'information pouvant contribuer à l'avis de l'autorité environnementale) sur les compléments du dossier de demande d'autorisation environnementale unique déposé par la SAS « Parc éolien de la Coutancière » dans le cadre de son projet de création d'un parc éolien constitué de deux éoliennes sur le territoire de la commune du Grand-Auverné.

Ce projet avait fait l'objet le 26 septembre 2019 d'un avis défavorable de ma part. Les compléments apportés par le pétitionnaire sont bien de nature à lever l'ensemble de mes remarques majeures et rédhitoires pour la mise à l'enquête publique du dossier.

En conséquence, j'émet désormais un avis favorable à ce projet.

Régis LECOQ

